

DUT génie civil - construction durable

Diplôme universitaire de
technologie

Niveau III (Bac + 2)

Niveau européen 5 : Savoirs étendus, spécialisés,
factuels et théoriques

[Code Certif Info N°81322]



Descriptif, Objectif et Programme

Descriptif

Sur le chantier, en bureau d'études ou en laboratoire d'essais, le technicien supérieur en travaux publics et aménagement participe à l'étude et à l'exécution de travaux de génie civil. Formé aux relations avec les organismes publics maîtres d'oeuvre et à l'encadrement technique, il maîtrise les spécificités des chantiers linéaires et concentrés et des travaux sur des ouvrages d'art.

Objectif

Le titulaire de ce diplôme est un technicien supérieur polyvalent. Il participe à l'étude et à l'exécution des travaux de génie civil dans une entreprise de bâtiment ou de travaux publics. Il peut travailler en bureau d'études, sur les chantiers ou dans un laboratoire d'essais.

Il élabore, suivant les directives des ingénieurs, des plans, des devis, des programmes pour la conception ou la préparation des ouvrages.

Il prend la responsabilité de l'exécution : conduite des travaux, coordination des corps d'état.

Il organise le dépouillement et l'analyse des programmes d'expériences.

Programme

La formation de 1800 heures comporte des enseignements répartis sur 4 semestres (970 heures la 1ère année et 830 heures la seconde année). Elle associe une majeure, garantissant le coeur de compétences du DUT, et des modules complémentaires permettant un renforcement professionnel.

Aux semestres 1 et 2, les enseignements portent sur les matériaux et la technologie (dessin technique et DAO, gros oeuvre en bâtiment, connaissance des matériaux, étude des sols et sous-sols, topographie), les opérations de construction (gros oeuvre et second oeuvre : charpente, étanchéité, menuiserie extérieure ; les ouvrages de travaux publics), puis sur les structures et les sciences (déplacement dans les structures, construction métallique, électricité, énergétique) ou encore les sciences et la modélisation (bases de calcul des structures, hydraulique, mathématiques).

Aux semestres 3 et 4, les enseignements portent sur un approfondissement des connaissances technologiques dans les équipements et ouvrages (enveloppe et ventilation, maîtrise de l'énergie, bâtiments et de travaux publics), les matériaux et structures (poutres et portiques, béton armé, construction bois) ; cours de management de projet également (gestion des chantiers).

A ces enseignements s'ajoutent des cours transversaux d'expression, de communication, de langue vivante, de mathématiques, d'informatique appliquée au génie civil.

Ces enseignements sont complétés par

- des projets tutorés de 300 heures répartis sur les 4 semestres visant à appliquer dans des études de cas les compétences acquises en management de projet, planification de travaux : préparation des travaux et gestion des chantiers
- un projet personnel et professionnel (P.P.P.) pendant les trois premiers semestres axés sur l'environnement et la communication professionnels et le management de projet. Pendant le PPP, l'étudiant réfléchit aux modules complémentaires à choisir selon qu'il décide de poursuivre des études ou de s'insérer directement après le DUT.
- un stage de 10 semaines minimum portant sur un projet en bureau d'études BTP.

Poursuite et débouchés

Poursuite d'études

Si le DUT prépare directement à l'insertion professionnelle, 82% des diplômés du DUT génie civil-construction durable continuent leurs études d'après l'enquête d'insertion professionnelle 2014 du ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Après un DUT génie civil-construction durable, les diplômés peuvent poursuivre en licence mention génie civil, en licence professionnelle métiers du bâtiment, en classe préparatoire ATS génie civil, en un an, ou en écoles d'ingénieurs dans les spécialités bâtiment et travaux publics (génie civil) notamment.

Débouchés

Les objectifs :

Le DUT génie civil-construction durable forme à l'acquisition des compétences opérationnelles pour assurer un programme de travaux depuis la conception des ouvrages jusqu'à leur réalisation

sur chantier.

Les compétences acquises au cours du DUT couvrent les domaines de la maîtrise d'ouvrage (assistance technique au maître d'ouvrage et suivi des travaux), de la maîtrise d'oeuvre (ingénierie de construction, de la conception jusqu'au contrôle de l'ouvrage), et de la gestion du chantier.

En construction, l'élève apprend à réaliser des plans d'exécution d'ouvrages et infrastructures (gros oeuvre), puis à y intégrer l'enveloppe du bâtiment et le second oeuvre (étanchéité, menuiserie, isolation thermique...). Les ouvrages de travaux publics sont abordés (tracé routier, chaussée...). La formation intègre l'utilisation des appareils topographiques pour réaliser des mesures.

Les enseignements en matériaux et géotechnique lui permettent d'appréhender le contexte géologique (sols...), de connaître les matériaux de construction (béton, granulats, enrobés...), leurs comportement et leur utilisation. Il apprend à analyser et calculer l'équilibre des structures (dont les constructions métalliques, bois ou béton armé). Le programme du DUT aborde également les réseaux d'équipements et le réseau hydraulique (électricité, ventilation, plomberie, chauffage....).

L'étudiant est formé à proposer des solutions techniques en fonction des paramètres comme le site, la réglementation, le coût, le confort acoustique, l'efficacité énergétique. Les enseignements en management et méthodes développent les aptitudes nécessaires pour que le futur technicien puisse établir un dossier d'avant-projet, planifier des travaux et animer une équipe sur le chantier.

Les débouchés :

Le titulaire de ce DUT exercera, souvent sous la responsabilité d'un ingénieur, soit au niveau de la maîtrise d'ouvrage (programmation des travaux), de la maîtrise d'oeuvre (40 % des débouchés directs, en bureaux d'études), ou de l'organisation et l'encadrement de chantiers (50 % des débouchés directs). Il travaille dans tous les types d'entreprise du bâtiment (gros oeuvre, second oeuvre...), des travaux publics (routes, infrastructures ferroviaires...), du génie civil ou de l'équipement technique du bâtiment.

Autres informations

RNCP

Inscrit de droit Fiche n° 20701

<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/20701>

Certificateur

Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation

Valideur

Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation

Pour en savoir plus

http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/24/22/1/PPN_GCCD_255221.pdf

Ce titre remplace

DUT génie civil orientation maîtrise énergétique et environnementale
(<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-73631.html>)

DUT génie civil orientation bâtiment (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-73630.html>)

DUT génie civil orientation travaux publics et aménagement
(<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-73632.html>)

Session de l'examen

Année de la première session	Année de la dernière session
2015	Information non communiquée

Domaine(s) de formation

22024 : Génie civil

12522 : Développement durable

22254 : BTP conception organisation

24162 : Gestion énergie

Lien(s) vers les métiers (ROME)

F1106 : Ingénierie et études du BTP

F1108 : Métier de la construction

F1201 : Conduite de travaux du BTP

F1202 : Direction de chantier du BTP

F1204 : Sécurité et protection santé du BTP

Groupes formation emploi (GFE)

C : Bâtiment : gros oeuvre, travaux publics

H : Electricité, énergie

T : Environnement, nettoyage, sécurité

Domaine de spécialité (NSF)

230 : Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois

Accessibilité

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non

Eligibilité au Compte Personnel de Formation (CPF)

Identifiant CPF	Début de validité	Fin de validité
-----------------	-------------------	-----------------

Textes officiels[Arrêté du 19/06/2013](#)**Publication** : 06/07/2013**Descriptif** : Arrêté du 19 juin 2013 modifiant l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur**Code NOR** : ESRS1314281A**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ESRS1314281A>**Modification** : Oui[Arrêté du 15/05/2013](#)**Publication** : 30/05/2013**Descriptif** : Arrêté du 15 mai 2013 relatif à l'organisation des études conduisant au diplôme universitaire de technologie de certaines spécialités.**Code NOR** : ESRS1310291A**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ESRS1310291A>**Création** : Oui[Arrêté du 29/04/2019](#)**Publication** : 25/07/2019**Descriptif** : Arrêté du 29 avril 2019 fixant la liste des diplômes et titres permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)**Code NOR** : ESRS1911831A**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ESRS1911831A>**Modification** : Oui

Informations mises à jour le 13/05/2019 par Certif Info.

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-81322.html>